


Adresse de facturation

FERNANDEZ Brigitte
4 chemin de Jentelin
13160 CHATEAURENARD
France

Adresse de livraison

FERNANDEZ Brigitte
4 chemin de Jentelin
13160 CHATEAURENARD
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF240601430	06/06/2024	273138	04/06/2024

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-911476C	Egouttoir de cuisine rétractable pour camping-car WOL	1,00	9,98	9,98
RG-911498	Lot de 6 protège-bouteilles INCASA	1,00	5,67	5,67
RG-912452	Porte verres en mousse INCASA	1,00	9,92	9,92
RG-357213	Adaptateur femelle CEE 17 - mâle Schuko HABA	1,00	5,81	5,81
RG-166150	Aqua Kem Bleu en sachets THETFORD	1,00	11,21	11,21
RG-668274C	Prêt à dormir Nomade pour camping-car - Dimensions : 130 x 190 cm Coupe Droite WOL	1,00	39,82	39,82
RG-669274	Protège-matelas imperméable - Taille : 130 x 190 cm coupe droite INCASA	1,00	22,17	22,17
RG-673151	Arrêts de glisseur pour rideaux	2,00	3,33	6,67
RG-078758C	Fauteuil Confort Maxi pour camping - Gris BAYA SUN	1,00	0,00	0,00
RG-078758C	Fauteuil Confort Maxi pour camping - Gris BAYA SUN	1,00	0,00	0,00
RG-078710C	Repose tête amovible pour fauteuils Eco, Confort et Confort Maxi - Gris BAYA SUN	2,00	4,94	9,88
RG-BQLDQQ221	Pack 2 Fauteuils de camping Confort Maxi BAYA SUN	1,00 PAK	70,99	70,99

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
04/06/2024	ADYEN	245,01

Remise Valeur	9,66
Frais de port	20,83
Eco-participation DEEE HT	0,02
Eco-participation mobilier HT	0,86
Montant total HT	204,17
TVA 20,00 sur 204,17	40,83
<i>TVA acquittée d'après les débits</i>	
Montant total TTC (EUR)	245,00

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent